PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE BP 2022

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Ce rapport répond à cette obligation pour la Commune. Il sera disponible sur le site internet de la ville

Dans un souci de simplification de la gestion des collectivités locales, le référentiel budgétaires et comptable M57 remplacera, au 1er janvier 2024, les autres référentiels aujourd'hui appliqués par les collectivités locales et notamment la M14 applicable actuellement au communes.

La commune de Lannoy s'est positionnée en qualité de préfigurateur du référentiel M57 au 1er janvier 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BP 2022

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	357 666.06
012	Charges de personnel et frais assimilés	490 622.00
014	Atténuations de produits	11 503.00
65	Autres charges de gestion courante	484 725.05
66	Charges financières	27 233.30
023	Virement à la section d'investissement	176 793.79
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**1 548 543.20**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	18 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	31 838.00
73	Impôts et taxes	859 354.36
74	Dotations et participations	414 280.34
75	Autres produits de gestion courante	34 322.00
77	Produits spécifiques	1 000.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	176 793.79
016		12 954.71
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**1 548 543.20**

SECTION D'INVESTISSEMENT – BP 2022

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	4 944.00
21	Immobilisations corporelles	270 285.04
16	Emprunts et dettes assimilées	30 833.62
001	Solde d'exécution section investissement	59 264.27
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**365 326.93**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	49 493.93
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 887.58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	126 151.63
021	Virement de la section de fonctionnement	176 793.79
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**365 326.93**

1. **Vue globale**

BP 2022

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

- En recettes à la somme de : 1 913 870.13 €uros
- En dépenses à la somme de 1 913 870.13 €uros

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 548 543.20€

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à 365 326.93€

BP 2021

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'élevaient à 1 492 762.16€

Les dépenses et recettes d'investissement s'élevaient à 334 731.63€

Pour la section de fonctionnement : une augmentation de 55 781.04€ soit environ 3.74%

Pour la section d'investissement : une augmentation de 30 595.30€ soit environ 9.2%

2. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement pour le budget 2022 s'équilibre à 1 548 543.20€

- Dépenses

DÉPENSES 2022

Chapitre	Libellé	Montant
011	**Charges à caractère général**	**357 666.06**
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**490 622.00**
014	**Atténuations de produits**	**11 503.00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**484 725.05**
66	**Charges financières**	**27 233.30**
023	**Virement à la section d'investissement**	**176 793.79**
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**1 548 543.20**

Pour rappel, les dépenses de fonctionnement pour le budget 2021 s'élevaient à 1 492 762.16€

DÉPENSES 2021

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	307 161.71
012	Charges de personnel, frais assimilés	481 667.00
014	Atténuations de produits	11 503.00
65	Autres charges de gestion courante	471 863.48
66	Charges financières	29 002.19
67	Charges exceptionnelles	4 880.00
023	Virement à la section d'investissement	186 684.78
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**1 492 762.16**

Les dépenses de fonctionnement 2022 se décomposent comme suit :

Les charges à caractère général (011) augmentent de 50 504.35€ dû à l'augmentation de tarif des fluides.

Les dépenses de personnel (012) : Cette hausse s'explique, entre autres, par la prise en charge des évolutions de carrière ainsi qu'une augmentation du SMIC.

Les subventions et participations (65) augmentent légèrement de 12 861.57€

Les charges financières (66) s'établissent à 27 233.30 € au lieu de 29 002.19 € en 2021.

- Recettes

RECETTES 2022

Chapitre	Libellé	Montant
013	**Atténuations de charges**	**18 000.00**
70	**Produits des services, du domaine, vente**	**31 838.00**
73	**Impôts et taxes**	**859 354.36**
74	**Dotations et participations**	**414 280.34**
75	**Autres produits de gestion courante**	**34 322.00**
77	**Produits spécifiques**	**1 000.00**
002	**Résultat de fonctionnement reporté**	**176 793.79**
016		**12 954.71**
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**1 548 543.20**

Pour rappel, les recettes de fonctionnement pour le budget 2021 s'élevaient à 1 492 762.16€

RECETTES 2021

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	3 400.00
70	Produits des services, du domaine, vente	19 960.00
73	Impôts et taxes	802 878.00
74	Dotations et participations	470 589.24
75	Autres produits de gestion courante	31 560.81
77	Produits exceptionnels	15 660.93
002	Résultat de fonctionnement reporté	148 713.18
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 492 762.16

Les recettes de fonctionnement 2022 se décomposent comme suit :

Atténuations de charges (013) : il s'agit des remboursements de rémunérations et de charges sociales pour congé longue maladie et congé longue durée maladie professionnelle et accidents de travail.

Les produits des services et domaine (70) : en augmentation de 11 878€

Les impôts et taxes (73) : augmentation de 56 476.36€

Les dotations de l'Etat (74) : diminution des dotations et des participations de 56 476.36€

Le chapitre « autres produits de gestion courante » (75) augmente de 2 761.19€

3. Section d'investissement

La section d'investissement pour le budget 2022 s'équilibre à 365 326.93 €, y compris les restes à réaliser et les opérations d'ordre.

- Dépenses :

DÉPENSES 2022

Chapitre	Libellé	Montant
20	**Immobilisations incorporelles**	**4 944.00**
21	**Immobilisations corporelles**	**270 285.04**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**30 833.62**
001	**Solde d'exécution section investissement**	**59 264.27**
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**365 326.93**

Pour rappel, les dépenses d'investissement pour le budget 2021 s'élevaient à 334 731.63€

DÉPENSES 2021

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	4 000.00
21	Immobilisations corporelles	245 761.48
16	Emprunts et dettes assimilées	29 365.35
001	Solde d'exécution section d'investissement	55 604.80
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	334 731.63

Les principaux projets pour l'année 2022 sont les suivants :

- Accès PMR : travaux d'aménagement et ascenseur.
- Mairie : affichage dynamique et nouveau logiciel pour la gestion du cimetière.
- Parc Prévost : aménagement espace vert.
- Salle David Douillet : changement des aérothermes et achat de sac de frappe.
- Colombarium : nouvelle installation.
- Médiathèque : changement des fenêtres.
- Salle Henri Echevin : achat lave-vaisselle.
- Divers salle communale : étagères et tables.
- Espaces verts : bacs en ville, petits équipements et nouvelle citerne.
- Autres : tonnelles, banc, tables, mange debout.

- Recettes :

RECETTES 2022

Chapitre	Libellé	Montant
13	**Subventions d'investissement**	**49 493.93**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**12 887.58**
1068	**Excédents de fonctionnement capitalisés**	**126 151.63**
021	**Virement de la section de fonctionnement**	**176 793.79**
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**365 326.93**

Pour rappel, les recettes d'investissement pour le budget 2021 s'élevaient à 334 731.63€

RECETTES 2021

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	77 282.65
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 954.06
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	47 395.66
27	Autres immobilisations financières	6 414.48
021	Virement de la section de fonctionnement	186 684.78
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	334 731.63

Les restes à réaliser de recettes sont de 30 486.32€ comprenant :

- 20 078.23€ de subvention du département pour l'aménagement des allées du parc
- 12 466.71€ de subvention pour l'aménagement de la Poste Communale

Les subventions (13) correspondent aux subventions pour l'aménagement des allées du par cet une subvention de La Poste pour l'aménagement de La Poste Communale

Les dotations (10) proviennent du FCTVA.